ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Détresse des transporteurs français face à la concurrence déloyale

Question écrite n° 18621

Texte de la question

M. Guillaume Bigot alerte M. le ministre des transports sur la détresse des transporteurs français face à la concurrence déloyale de certains transporteurs étrangers exerçants en France et en infraction avec les normes françaises. Les transporteurs français meurent à petit feu, croulant sous les taxes, l'augmentation des charges liées au prix du carburant, mais également par les lourdes procédures administratives imposées par l'État, pour obtenir l'autorisation d'exercer le métier. En mars 2026, plus de 1 900 dossiers actifs de liquidations judiciaires étaient recensés pour les professionnels du secteur et de nombreuses entreprises entrent en redressement judiciaire. À titre d'exemple, les chauffeurs doivent régulièrement suivre des formations obligatoires, au frais de l'entreprise, ce qui mobilise des chauffeurs et immobilisent des véhicules, ces formations n'étant pas obligatoires à l'étranger. Toutes ces contraintes pourraient inciter les transporteurs français à augmenter leurs tarifs ; cependant, une concurrence déloyale provenant d'Europe de l'Est principalement s'est installée, les restreignant à user de cette solution. Résultat des comptes, les marges nettes des transporteurs sont extrêmement faibles, tournant en moyenne de 2 % à 3 %. Des milliers de camions et camionnettes, avec à leur bord des travailleurs détachés, exercent sur le territoire, sans respecter les règles et ce en tout impunité. Les chiffres officiels estiment le taux de pénétration spécifique du cabotage sur le territoire à plus de 7 %, chiffre en constante augmentation. Les transporteurs français dénoncent cette situation grandissante par un manque significatif de contrôles ; ils constatant que ce sont les camions français qui sont les plus contrôlés. Dans ce contexte, il lui demande si un renfort des contrôles à l'égard des transporteurs étrangers sera mis en place à l'avenir pour permettre la pérennité de cette filière.

Données clés

Auteur : M. Guillaume Bigot
Circonscription : Territoire de Belfort (2e circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 18621
Rubrique : Transports routiers
Ministère interrogé : Transports
Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 29 septembre 2026, page 8992